

CALUIRE-ET-CUIRE

Revalorisation des salaires : les salariés d'Auchan se mobilisent

Ce vendredi 17 décembre au matin, à l'appel des syndicats CFDT et CGT, des salariés d'Auchan se sont mobilisés dans la galerie marchande pour réclamer plus de pouvoir d'achat, de meilleures conditions de travail et la réouverture des Négociations annuelles obligatoires (NAO).

« Les dernières propositions salariales de la direction Auchan France sont loin de nos espérances. Nous nous sentons méprisés par les dirigeants et les actionnaires qui ont pris le pouvoir », confient les délégués syndicaux, salariés à Auchan, Cédric Ambrigt (CFDT) et Laurent Mazabon (CGT). Et de poursuivre : « La période que nous vivons est difficile pour tout le monde. L'inflation ne cesse d'augmenter. Nous souhaitons une véritable augmentation, d'au moins 5 %. Songez que certains salariés, après 25 années d'ancienneté ne touchent que 1 250 € net par mois. ». C'est la raison pour laquelle l'intersyndicale demande la reprise des Négociations annuelles obligatoires (NAO).

Ils dénoncent aussi un manque de reconnaissance

Au-delà de l'augmentation des salaires, les salariés aspirent à de meilleures conditions de travail, au remplacement du personnel absent, à des horaires mieux adaptés.



Les salariés d'Auchan ont manifesté, hier, dans la galerie marchande à l'appel de l'intersyndicale pour réclamer notamment une revalorisation des salaires. Photo Progrès/Jacques FONTES

Ils insistent tous sur le manque de reconnaissance de leur travail et de leur implication.

« Des mesures qui préservent à minima le pouvoir d'achat de nos collaborateurs »

« Dans un contexte d'incertitude sur le pouvoir d'achat, nous avons fait le choix d'anticiper les NAO que nous tenons traditionnellement en mars. Cette année, pour apporter des réponses

applicables dès le 1er janvier (NDLR, 2022), nous les avons organisées dès début novembre. Dans le cadre de ces NAO, nous avons proposé à nos partenaires sociaux une combinaison de mesures qui préservent à minima le pouvoir d'achat de tous nos collaborateurs », indique la direction d'Auchan dans un mail envoyé à Progrès.

Selon cette dernière, « ces mesures concernent une hausse des salaires avec une augmentation générale de 2,2 %, une refonte de notre

grille de salaire permettant à certains niveaux des augmentations pouvant aller jusqu'à 4 %, soit au global, un taux d'augmentation de 2,6 %. » Parmi ces mesures, et toujours selon la direction d'Auchan, « un doublement de la prime de l'État, soit 100 € par collaborateur éligible et l'élargissement de la prime accordée sur leurs achats effectués chez Auchan. »

Sous réserve d'une signature de l'accord, « le taux de 15 % de réduction sera maintenu toute l'année pour les

achats dans les rayons alimentaires et droguerie » et « la remise de 10 % reste applicable sur les autres rayons. »

Si la direction Auchan France estime que l'ensemble de ces propositions couvrent l'inflation et préservent le pouvoir d'achat de ses collaborateurs, pour l'intersyndicale il n'en est rien. Le taux d'inflation n'aura l'effet pour elle que « de rabaisser encore le pouvoir d'achat. »

De notre correspondant, Jacques FONTES

CALUIRE-ET-CUIRE

Occupé illégalement depuis deux ans, le squat baptisé "Duracuire" aurait été vendu

Cela fait deux ans, ce samedi 18 décembre, que les occupants du squat Duracuire de Caluire-et-Cuire ont pris possession du site. Mais l'ensemble des résidents est encore sous la menace d'une expulsion qui, en raison de la trêve hivernale, n'est toujours pas mise à exécution.

Le squat, appelé Duracuire, est l'ancien centre médico-psychologique de Caluire-et-Cuire rattaché au Vinatier. Il a été rebaptisé ainsi par les squatteurs en décembre 2019.

Plus de 60 personnes, la plupart en demande d'asile, de jeunes adultes ou des familles avec des enfants se sont installées dans le bâtiment, « inoccupé depuis plusieurs années », indique



L'expulsion des squatteurs du squat Duracuire à Caluire-et-Cuire reste en sursis le temps de la trêve hivernale. Photo archives Progrès

l'un des militants du collectif des Duracuirs qui ont aidé ces familles à investir ce bâtiment.

« Elles ont trouvé un abri ici »

« Elles ont trouvé un abri ici après avoir enduré une

errance quotidienne de plusieurs mois à la suite de l'expulsion du squat de l'Amphi Z à Villeurbanne en septembre 2019 qui a remis plus de 200 personnes à la rue. Après de telles épreuves le squat de Caluire, avec beaucoup d'humour, a décidé de

s'appeler le Duracuire », précise ce dernier. C'est le 18 décembre 2019, que ce lieu a été inauguré avec les voisins. « Le bâtiment n'étant pas prévu pour de l'hébergement, il a fallu beaucoup d'énergie pour le rendre habitable », souligne encore l'un des militants. La lutte continue avant la fin de la trêve hivernale.

Le 17 août dernier, les habitants ont été avertis d'une expulsion immédiate. C'est le centre hospitalier du Vinatier, propriétaire du site, qui a lancé la procédure. En 2020, la décision d'un juge avait abouti sur un délai d'habitation. La trêve hivernale a offert un répit supplémentaire aux squatteurs, rassurés par une rencontre entre eux, le Vinatier et la Métropole.

Le site aurait été vendu à un groupe de BTP

« L'objectif de la direction est de vendre mais pas de demander au préfet de mettre les habitants à la rue », raconte un squatteur. Une vente qui serait aujourd'hui actée puisque le site aurait été vendu à un groupe de BTP. Depuis la Métropole ne communique plus sur le sujet, ni même les nouveaux propriétaires qui ne disent rien sur leurs intentions. Ainsi, la vie des "Duracuirs" reste en suspens.

Ce samedi 18 décembre, un rassemblement est prévu place de la Comédie à 14h30 pour revendiquer un logement et dénoncer le sort de tous les SDF de la métropole lyonnaise.

De notre correspondant, Dominique CAIRON